



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 6497

Texte de la question

M. Jean-Jacques Gaultier appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la situation préoccupante des recrutements médicaux en psychiatrie, au centre hospitalier de Ravenel, à Mirecourt dans les Vosges. Le 3^e secteur de psychiatrie générale des Vosges, avec 70 lits d'hospitalisation, 4 centres médico-psychologiques, 2 centres d'accueil thérapeutique à temps partiel, 2 hôpitaux de jour, a été obligé de renoncer à un projet d'extension et de réhabilitation d'un bâtiment à Mirecourt, faute de praticiens hospitaliers. Il lui demande si des mesures peuvent être mises en place pour remédier à cette situation.

Texte de la réponse

La pénurie de praticiens hospitaliers dans différents départements de France, et notamment dans les Vosges, est un sujet qui retient toute l'attention du ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées. C'est pourquoi, des mesures concrètes ont été prises pour pallier ce déficit. Il s'agit, d'abord, de mesures d'attractivité pour le système hospitalier public : la prime d'engagement de servir sur un poste défini à recrutement prioritaire, dans les zones géographiques déficitaires ; la revalorisation de l'ensemble des rémunérations des praticiens hospitaliers (grilles plus attractives, indemnité d'engagement de service public exclusif) ; la politique de réorganisation hospitalière qui doit conduire à une utilisation plus optimale des ressources médicales, dans une approche territoriale des besoins de santé. Il s'agit ensuite de mesures pour remédier à la démographie médicale, par l'augmentation du *numerus clausus* des étudiants en médecine cette année, qui pourra se poursuivre dans le temps. Par ailleurs, s'agissant plus précisément du centre hospitalier de Ravenel à Mirecourt, huit postes vacants seront publiés au Journal officiel de la République française au mois de mars 2003, afin de permettre le recrutement de praticiens hospitaliers à plein temps.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Gaultier](#)

Circonscription : Vosges (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6497

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 novembre 2002, page 4155

Réponse publiée le : 10 mars 2003, page 1876